

ÉDUCATION

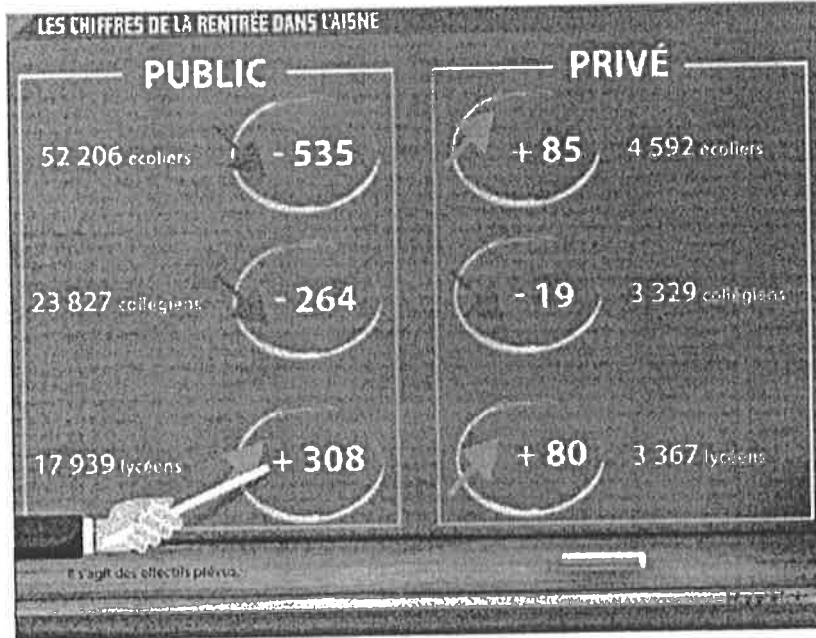
Les effectifs continuent de baisser dans les écoles axonaises

Plus de 105 000 élèves font, aujourd'hui, leur rentrée dans les écoles, collèges et lycées de l'Aisne. En maternelles et élémentaires, on enregistre un nouveau recul des effectifs.

La sécurité sera, sur fond de menace terroriste, au cœur de la visite que Vincent Stanek, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Aisne fera ce jeudi matin au lycée Paul-Claudel de Laon en compagnie du préfet Nicolas Basselier et du vice-président du conseil régional Christophe Coulon. « C'est un enjeu majeur », souligne le Dasein. Cette rentrée, ce sont en effet 105 260 élèves (effectifs prévus)



Une rentrée particulière pour Vincent Stanek qui quitte l'Aisne demain pour rejoindre l'Hérault où il occupera également le poste de directeur académique



De meilleurs résultats aux examens
 Dans l'Aisne, l'année scolaire écoulée s'est terminée avec des résultats aux examens en légère progression. Au brevet des collèges, le taux de réussite progresse de 1,4 % pour atteindre un taux de réussite de 84,5 %, un peu en dessous de l'académie (85,7 %) et de l'ensemble de la France (87,3 %). S'agissant du baccalauréat, le département enregistre aussi un petit progrès (+ 0,5 %) contre 86,3 % sur l'académie et 88,6 % pour toute la France. « Le département remonte la pente », relève Vincent Stanek.

département, et le « développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ». Alors que le département compte encore 499 écoles réparties dans 343 communes, Vincent Stanek juge que l'un des objectifs pour les années à venir doit être de « moderniser le réseau », et de « constituer un maillage de proximité et de qualité », à l'image de ce qui va se faire, par exemple, à Courtemont-Varemes, dans le sud de l'Aisne, sous l'égide d'un syndicat scolaire, avec un projet de regroupement scolaire « ambitieux et rural ». En ce qui concerne le second degré, cette année sera notamment celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, avec la création des enseignements pratiques interdisciplinaires.

Vincent Stanek place aussi beaucoup d'espoir dans la deuxième année de mise en œuvre du programme « Ambition scolaire » qui concernera soixante nouveaux jeunes de troisième « boursiers, méritants et dont le parcours a besoin d'un soutien. Il s'agit de tirer nos jeunes vers le haut. »

PHILIPPE ROBIN

3 QUESTIONS À JEAN-PIERRE CLAVIER



« Des créations de postes insuffisantes »

JEAN-PIERRE CLAVIER est élu du personnel du syndicat national national des instituteurs professeurs des écoles et PEGC (SNUipp).

► Quelle est votre impression générale sur cette rentrée ? C'est une rentrée toujours sous des auspices qui ne permettent pas d'améliorer grandement les conditions d'apprentissage et l'exercice du métier. Nous avons eu des créations de postes, on ne peut pas le négier, mais elles sont largement insuffisantes. Cela ne permet pas

notamment de baisser les effectifs d'élèves par classe et de créer des postes sur les réseaux d'aide pour les enfants en difficultés. Il y a eu des changements, mais la plupart des collègues ne le voient pas dans leur classe. ► Quels sont les points d'attention particuliers dans le département ? Il y a un gros problème sur le remplacement, clairement. L'année écoulée, il y a eu des postes de contractuels, mais ça n'a pas permis d'améliorer de façon notable le nombre de classes non remplies. Les effectifs par classe

sont aussi beaucoup trop élevés par rapport au public scolaire que nous accueillons. ► Un des objectifs affichés de l'Éducation nationale dans l'Aisne, c'est l'école numérique. Qu'en pensez-vous ? Le problème, c'est que nous sommes confrontés à l'équipement des écoles par les collectivités qui n'ont pas forcément les moyens, même si certaines municipalités ou communautés de communes ont fait de gros efforts. Et puis s'il suffisait d'avoir une école numérique pour que tout aille bien...

qui sont attendus dans les établissements scolaires axonais, de la maternelle au lycée. Côté enseignement public, Vincent Stanek pointe la nouvelle baisse annoncée du nombre d'écoliers, plus de 500 en moins par rapport à la rentrée 2015. Les collèges enregistrent également une décreue. En revanche, se félicite le directeur académique, « une augmentation de plus de 300 élèves est prévue dans les lycées ». S'agissant des écoles, l'inspection académique annonce l'arrivée de « trente nouveaux professeurs remplaçants en plus de ceux existants », et la création de « sept nouveaux dispositifs "Plus de maîtres que de classes" » dans le

AU CŒUR DE L'ANNÉE SCOLAIRE

► À Sains-Richaumont, la rentrée sera marquée par l'inauguration d'un campus scolaire regroupant école et collège.

► Pour cette nouvelle année scolaire, l'actualité mémorielle amènera les établissements à travailler sur la bataille du Chemin des Dames.

LE CHIFFRE

266 C'est le nombre de communes avec école(s), sur 343, qui ont réalisé un projet éducatif de territoire dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

LA PHRASE

« L'un de nos objectifs est de créer des pôles scolaires qui soient de nature à sécuriser la carte scolaire. »

Vincent Stanek, directeur académique des services de l'Éducation nationale

EN CHIFFRES

PUBLIC

→ 51 671 élèves font leur rentrée ce matin dans les 499 écoles de l'Aisne. 23 827 collégiens et 17 939 lycéens sont également sur le pied de guerre. Ce sont des chiffres prévisionnels. On compterait ainsi une diminution de 535 élèves dans le primaire, de 264 dans les collèges mais une augmentation de 308 en lycée, chiffres empruntant la courbe démographique du département. En tout, le secteur public accueille 93 437 élèves.

PRIVÉ

→ Les 19 écoles privées du département accueillent 4592 élèves (+85 par rapport à l'an dernier). Les collèges et lycées concentrent 6696 individus, soit 61 de plus qu'en 2015-2016. En tout, l'enseignement catholique axonais concerne 11288 élèves.

499

→ C'est le nombre d'écoles que compte le département. Un chiffre qui descend pour la première fois sous la barre des 500. Ces établissements sont répartis sur un total de 343 communes (il y a 805 communes dans l'Aisne). La tendance est en effet aux regroupements scolaires, fortement encouragés par l'inspection académique.

85,9

→ C'est le taux de réussite au bac enregistré en juillet dernier. Il progresse de 0,5 % en un an mais reste le plus faible de l'académie (86,3 %) et loin de la moyenne nationale (88,6 %). Il est dans l'Aisne de 89,4 % pour le bac général, de 90,3 % pour le bac technologique et 79,2 % pour le bac professionnel.

84,5

→ C'est le taux de réussite cette année au brevet des collèges. L'Aisne progresse ici de 1,4 % mais reste éloigné de la moyenne régionale (85,7 %) et surtout nationale (87,3 %).

91

→ C'est le nombre de communes dites « en expérimentation » concernant les rythmes scolaires. Leurs maires respectifs ont choisi de déroger à la règle de répartition des activités scolaires de manière quotidienne. Ils regroupent ainsi leurs NAP (nouvelles activités périscolaires) sur une demi-journée ou deux sessions réparties dans la semaine.

3

→ C'est le nombre d'exercices anti-intrusion auxquels devront se livrer les établissements axonais au cours de l'année scolaire. Dont un avant les vacances dites « de Toussaint ». 3 aussi comme les élèves de troisième, qui devront tous être sensibilisés aux gestes qui sauvent.

RENTRÉE

Sécurité, ambition et « refondation » pour les élèves axonais

Près de 105 000 élèves des écoles, collèges et lycées font leur rentrée ce matin dans l'Aisne. Sur fond de sécurité renforcée, la mise en place de la réforme du collège accapare toutes les attentions.

■ La rentrée 2016 est l'une des plus importantes, sur le plan stratégique, de ces dernières années. Elle constitue un carrefour de la vaste réforme voulue par le gouvernement. La « refondation de l'école » entre dans son ultime phase, marquée par la réécriture complète des programmes de collège.

1 COLLÈGES

Les 57 collèges publics de l'Aisne (16 privés) donnent le coup d'envoi de la réforme maintes fois contestée l'an dernier, parce que souvent incomprise, et qui donne lieu à un nouvel appel à la grève dès le 8 septembre.

« Elles ont été très peu suivies l'an dernier, et la réforme se fera », se contente de commenter Valérie Cabuil, qui a le soutien de la FCPE, la principale fédération de parents d'élèves.

La réforme du collège, c'est une deuxième langue vivante dès la cin-

quième et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), sur des thèmes imposés pouvant être étudiés, par exemple, à la fois en français, en sport et en science et vie de la terre (SVT). La combinaison se fera ici au bon vouloir du chef d'établissement.

Ce « machin », comme le sur-nomment les syndicats contestataires devrait occuper les enseignants durant quelques années, le temps d'assimiler et de mettre en pratique l'essence de cette réforme de l'éducation.

2 LYCÉES

Le lycée picard souffre d'un mal culturel profond. Le manque d'ambition des familles et des élèves chagrinent les cadres de l'académie. « C'est l'une de nos principales préoccupations, formule Valérie Cabuil : comment augmenter le degré de qualification de tous nos élèves ? ». La rectrice salt devoir tra-

vailer notamment sur leur ambition et leur mobilité, ceux-ci choisissant trop souvent les filières courtes. Le taux de poursuite des études dans l'enseignement supérieur des Picards est ainsi l'un des plus bas de France : 70,2 % des bacheliers s'étaient inscrits dans le supérieur en 2015.

Le mal ronge déjà au collège, même si le taux d'inscription en seconde générale a augmenté l'an dernier. C'est pourquoi un effort sera mis sur l'orientation en troisième. C'est dans cette optique que le programme « parcours d'excellence » a été mis en place. L'an dernier, un programme a vu le jour sur Saint-Quentin, reliant les collèges des alentours au lycée Pierre de la Ramée, à l'IUT puis à l'école Chimie Paris Tech.

3 ÉCOLES

Dans l'idéal voulu par l'Éducation nationale, la classe de CM2

Vers « une culture de la sécurité »

C'est la grande « actu » de la rentrée. Le thème de la sécurité est brûlant et omniprésent. Directeurs d'école, principaux et proviseurs ont été briefés pour, à leur tour, affranchir leurs enseignants et encadrants : les consignes de sécurité seront appliquées stricto sensu. Pas d'attroupements devant l'entrée des établissements, pas d'élèves qui traînent sur les trottoirs.

Charge à eux, également, de rassurer les parents quant au risque terroriste, sans toutefois créer une atmosphère de psychose. « Il s'agit d'installer une culture commune de la sécurité », prône Vincent Stanek, le directeur de l'enseignement dans l'Aisne. Hier, tous les enseignants et référents sécurité ont reçu un SMS de



test pour vérifier l'actualisation du répertoire académique. Chaque école, collège et lycée est prié de tester une corne de brume », prévient Franck Talieu, directeur de l'enseignement catholique du département, étant entendu qu'une sirène différenciée n'est

pas l'apanage de toutes les écoles. La formation des enseignants et des élèves aux « gestes qui sauvent » est également au programme de l'année. Tous les élèves de 3^e (7000 dans l'Aisne) devront avoir été initiés.

Avant les vacances de Toussaint, un premier exercice anti-intrusion aura été effectué dans tous les établissements scolaires, chacun d'entre eux devant avoir expérimenté trois événements de la sorte avant la fin de l'année scolaire. « Gardermerle, police, préfecture, élus et enseignants travaillent main dans la main pour faire face au danger et répondre, non pas par de la crainte et de la désorganisation, mais par de la solidarité et de l'organisation », dit Vincent Stanek.

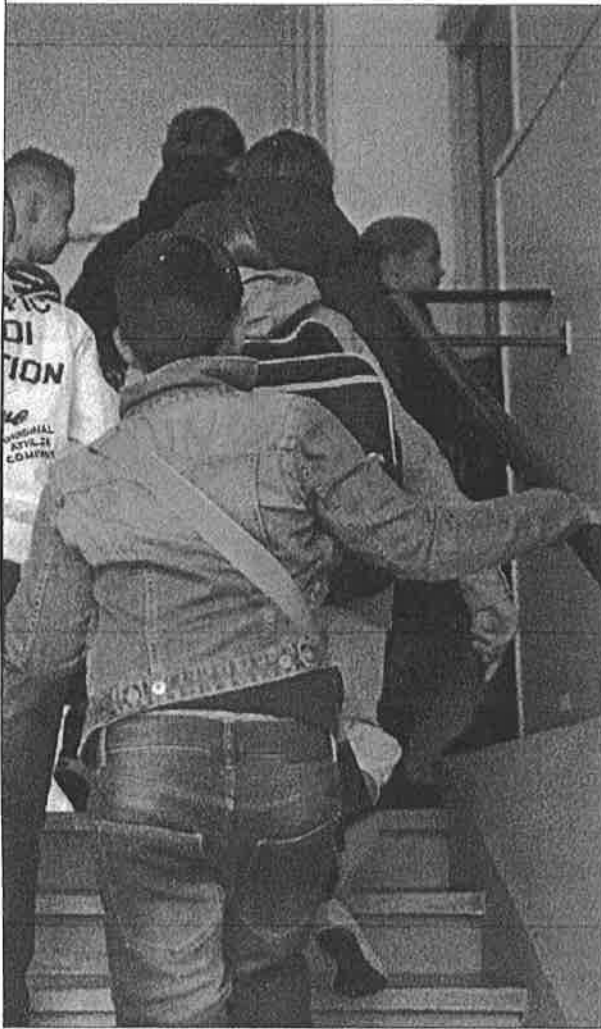


La rentrée 2016 constitue une étape majeure

est désormais englobée dans le même cycle que les 6^e et 5^e. Une façon de « tendre un pont entre l'école et le collège, puisque la 6^e est une étape décisive », dit Valérie Cabuil, la rectrice de l'académie d'Amiens.

Cette passerelle suppose un travail commun entre les enseignants des deux pôles. Elle encourage également les regroupements physiques entre ces deux types d'établissement, sur le modèle de celui de Sains-Richaumont. Prochainement inauguré, le « campus » servira de maison témoin destinée à séduire les collectivités locales. « Ce type d'établissement propose ce qu'il y a de mieux en termes de moyens, humains et financiers, de modernisme, d'accessibilité et bien sûr de sécurité », se réjouit Vincent Stanek, le directeur académique de l'Aisne.

L'Aisne poursuit aussi sa lutte contre les classes sans professeur. Trente postes supplémentaires ont été affectés au renforcement de la brigade de remplacement, ceci afin d'éviter les trous d'air de février vécus l'an dernier. En attendant, il y aura un enseignant devant chaque classe ce matin dans le département.



ondation de l'école ».

Périscolaires : ça bouge

Les activités périscolaires entrent dans une phase de maturité. C'est la troisième année d'expérience pour les écoles et les maîtres, voire la quatrième pour celles qui avaient anticipé le passage à la semaine des 9 demi-journées. De quoi affûter son offre et, pourquoi pas, changer de braquet.

À Ribemont, les 200 élèves de primaire voient désormais regroupées leurs activités le jeudi après-midi. « On faisait une heure en fin de journée mais ça devenait difficile de trouver les éducateurs », justifie Michel Potelet, le maire, qui investit 20 000 euros de budget dans des NAP (nouvelles activités périscolaires) 100 % gratuites pour les familles. « On a un taux de participation de 90 % », remarque-t-il. À Montescourt-Lizerolles, 60 à 70 % des élèves participent aux activités gratuitement aux activités, divisées en deux séquences hebdomadaires de 1h30 chacune. L'an dernier, le maire d'Holnon, Jean-Marc Lemaire, face aux

15 000 euros nécessaires à leur financement, a fait le choix de faire payer un euro l'heure de NAP. Il a perdu un quart des participants, même en les regroupant le jeudi après-midi.

Gratuit ou pas

À Gricourt, c'est 1,15 euro de l'heure, « soit le tarif de la garderie », explique Roland Varlet, le maire, qui relève une participation d'environ 35 % aux activités regroupées le vendredi après-midi.

À Omissy, Christophe François reconnaît « une réflexion en cours » sur la gratuité actuelle de ses activités (2x1h30h). « Ça nous coûte 8000 euros par an ».

« C'est gratuit, ça veut dire financé par l'impôt », souhaite rétablir Patrick Laplace, le maire de Blérancourt, qui s'est calé sur le système de la ville de Dijon pour proposer 1h30 d'activités sur quatre jours, dont un système d'échange avec Pano Alto, une commune de Cal-

La fuite des profs ?

La Picardie - l'Aisne en particulier - souffre d'un déficit d'attraction indéniable pour le corps enseignant. L'État, pourtant, ouvre les vannes. L'académie crée chaque année des postes supplémentaires alors que le nombre d'élèves va décroissant. « Des moyens, nous en avons, mais la difficulté reste d'occuper ces postes », cerne Valérie Cabuil, la rectrice de l'académie d'Amiens.

Celle-ci se trouve cependant moins à plaindre qu'il y a un an. Les résultats du concours d'entrée ont été bien meilleurs qu'en 2015 et certaines disciplines comme les mathématiques ne sont plus en tension. « Seules persistent des difficultés en espagnol, en raison de l'ouverture d'une deuxième langue vivante dès la cinquième », précise Jean-Jacques Vial, le secrétaire général de l'académie. Il n'empêche que tous les postes ne sont pas pourvus, même si paradoxalement, le rectorat promet « qu'il y aura un enseignant devant chaque classe à la rentrée... sauf si l'un d'eux se casse une jambe le matin même ». 2903,5 postes sont ouverts dans le 1^{er} degré pour encadrer 51671 élèves.

Cantines, piscines : ce qui change

Le conseil départemental ne participe plus au financement du transport des élèves vers les piscines et réduit considérablement son aide aux frais de cantine. La loi NOTRe lui interdisant désormais d'intervenir dans ces domaines de compétences, Nicolas Fricoteaux, le président, a prévenu depuis le printemps de son désengagement, voté à l'occasion de la présentation du budget.

L'initiation à la natation reste pourtant écrite au programme du primaire (CP et CE1). Le coût de transports échoit ainsi dans l'unique budget des communes ou des « interco ». La plupart des maires entendent respecter cette obligation éducative. « C'est important que les gamins sachent nager, on fera le nécessaire et on rognera sur autre chose », accorde Christophe François, le maire d'Omissy.

« C'est un surcoût pour nous de 3000 euros », a calculé le maire de Blérancourt, Patrick Laplace. À Montescourt-Lizerolles, Roland Renard doit renoncer à financer un des

deux cars qui devaient transporter ses élèves à la piscine de Beautor. Un casse-tête en perspective pour la directrice de l'école. L'an dernier, cela avait coûté 1364 euros à la commune, que le département ne soulagera plus de 45%, comme c'était le cas jusqu'ici. Pour Holnon, la charge supplémentaire sera de 700 euros.

Le désengagement du Département concerne également le ticket de cantine des regroupements scolaires (1,80 € par repas, versés aux communes). Un avatar mal appréhendé par les élus et par les familles, qui peuvent avoir quelque surprise à la rentrée.

Afin d'alléger la note, le conseil départemental a mis en place un dispositif « transitoire » et social de deux ans : les familles les moins aisées peuvent toujours réclamer une aide de 1 € par repas si leur quotient familial est inférieur à 700 €, et de 0,80 € par repas pour un quotient familial compris entre 700 € et 1400 €. Elle sera versée via la caisse d'allocation familiale (Caf).

LES AUTRES POINTS

GRÈVE

Les syndicats majoritaires n'ont même pas attendu la rentrée pour annoncer un premier préavis de grève. Toujours opposés à la réforme du collège, le SNEP-FSU, le SNEP-FSU, la CGT, Sud et FO ont lancé un appel à la mobilisation pour le 8 septembre, soit jeudi prochain. L'an dernier, cinq jours de grève et une manifestation nationale n'avaient pas infléchi la décision de la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem.

DÉPART

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) stoppera ses fonctions dans l'Aisne demain soir. Arrivé il y a deux ans, Vincent Stanek est effectivement nommé dans le département de l'Hérault. En attendant la nomination officielle de son successeur, c'est Gilles Robin, son secrétaire général, qui assure l'intérim.

DES ÉLÈVES MÉRITANTS

Le département de l'Aisne a mis en place l'an dernier un dispositif intitulé « programme ambition scolaire ». Il consiste à sélectionner cette année 60 collégiens (50 l'an dernier) de 3^e afin de leur offrir plusieurs expériences destinées à susciter leur ambition. Sélectionnés par les chefs d'établissement, ils seront boursiers et « méritants », repérés pour leur sérieux et leur investissement. L'an dernier, ils avaient notamment visité l'assemblée nationale ou bien le campus d'Oxford, en Angleterre.

DÉCROCHAGE

L'académie d'Amiens dénombre 5949 jeunes en situation de décrochage scolaire, soit un taux de 8,45 % chez les plus de 16 ans. C'est 292 élèves de moins qu'un an auparavant.

HANDICAP

Dans l'Aisne, 2982 élèves scolarisés dès aujourd'hui sont « en situation de handicap ». 59 % d'entre eux sont accueillis dans une classe, les 41 % restant étant inscrits dans les 57 ULIS (unité localisée d'inclusion scolaire). Trois nouvelles ULIS ont été ouvertes, à Laon, Villers-Cotterêts et Saint-Quentin (école primaire Fernand-Buisson). Chacun d'entre eux bénéficie d'un suivi personnalisé, effectué par un référent.

INTERNATIONAL

L'académie d'Amiens pousse à la mobilité européenne et internationale de ses élèves. Ici 2017, tous les établissements du second degré sont invités à nouer un partenariat scolaire avec des établissements étrangers. Cette année, 495 voyages et échanges sont en prévision, 624 élèves de lycée professionnel devant effectuer des séjours individuels en Europe.

10,8 % d'élèves dans le privé

L'enseignement privé continue de gagner du terrain en Picardie, a fortiori dans l'Aisne. « Cela ne représente pas tant que ça, c'est un poids très raisonnable. Et nous avons un rapport non compétitif avec le privé. Nos relations sont extrêmement sereines », martèlent Valérie Cabuil, la rectrice de l'académie.

Les chiffres sont pourtant éloquentes. L'Aisne compte 11 288 élèves dans le secteur privé, donc catholique. C'est 10,8 % de l'ensemble des scolarisés du département. Si le collège stagne dans sa progression (-19 élèves), le lycée (+80) et surtout le primaire (+171) continuent de grignoter des « parts de marché ». « Le projet des établissements, l'accueil des familles, la semaine des 4,5 jours dans le public », justifie pêle-mêle Franck Talieu, le directeur départemental de l'enseignement catholique.

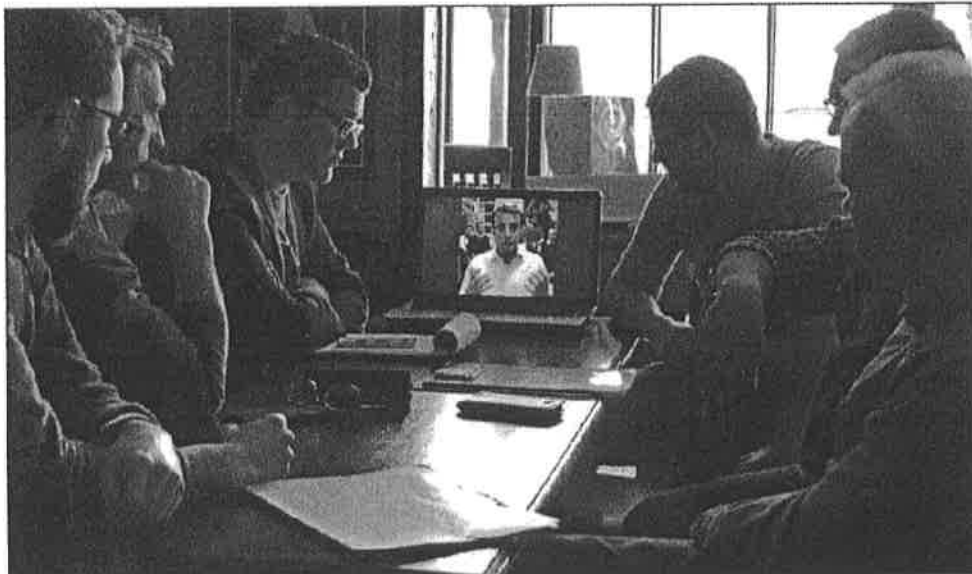
Celui-ci confirme l'ouverture de plusieurs classes nouvelles, à Bohain (4^e), Laon, Château-Thierry ou Villers-Cotterêts, où le collège Saint-Nicolas intègre aujourd'hui des locaux flambant neufs. À Saint-Quentin, l'école La Croix devra absorber trente nouveaux inscrits, en moyenne un pour chacune des 31 classes de l'un des plus imposants établissements de France (800 élèves).

Le secteur privé emploie 800 enseignants dans l'Aisne. Ceux-ci sont soumis à un concours équivalent à celui du secteur public. Le Cafep (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés) propose les mêmes épreuves que le Capes. Le salaire brut y est le même que dans le public mais les retenues y sont plus fortes, et le revenu donc légèrement moindre.

L'enseignement privé est évidemment payant (entre 25 et 60 euros par mois) et les tarifs de cantine y sont également plus élevés que dans le public, parce que non subventionnés.

En tout, l'enseignement privé compte 19 écoles, 16 collèges et 8 lycées dans l'Aisne, ainsi que quelques établissements agricoles.

« Nous avons envie de suivre Emmanuel Macron »



Les sympathisants du mouvement En marche, lors de son lancement le 28 mai.

Ils étaient une poignée à rejoindre Emmanuel Macron, l'ex-ministre de l'Économie, lors du lancement de son mouvement En marche, en mai dernier. Le responsable départemental des jeunes socialistes, Mike Plaza, était de ceux-là. Il réagit à la récente démission d'Emmanuel Macron : « C'est compliqué de gérer un mouvement et d'être ministre à la fois. » Et de préparer une élection présidentielle ? « Je ne sais pas s'il a en tête la présidentielle ou de s'occuper exclusivement de son mouvement. » Pour l'instant, le responsable départemental ne voit « aucun soucis » dans ces démarches.

Autre soutien local de l'ex-ministre, Emmanuel Mousset, le blogueur professeur de philosophie, socialiste critiqué par des militants saint-quentinois du parti. « J'ai été surpris par cette démission. Je pensais qu'il resterait. » Emmanuel Mousset dit avoir eu quelques in-

quiétudes. « Quand je l'ai écouté, j'ai été rassuré. Il veut développer son mouvement et ses idées. » Pour le Saint-Quentinois, il n'y a pas de manœuvre politique en vue de la présidentielle. « Il ne peut pas s'opposer à François Hollande. Il a fait partie du gouvernement pendant deux ans. Il y a une cohérence à avoir. Si le président sortant est candidat, il ne se présentera pas. Je le vois mal se présenter contre le président. »

Pour Emmanuel Mousset, Macron est le seul social-démocrate d'envergure en France. Une tendance qu'il partage. À tel point que le professeur de philo n'hésite pas à l'encourager : « On a envie de suivre Emmanuel Macron. J'aimerais bien le voir à Saint-Quentin et que son mouvement se développe ici. Je suis plus que jamais en marche. Un jour, je vais courir. Mais il ne faut pas s'essouffler en politique. »

A.M.

CHÂTEAU-THIERRY

Rentrée scolaire en terre castelle pour Annick Girardin, ministre de la fonction publique



La ministre de la fonction a discuté avec les agents d'entretien et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

À la veille de la rentrée scolaire, la ministre de la fonction publique, Annick Girardin, membre du Parti radical de gauche (Prg), s'est rendue mardi 30 août à Château-Thierry pour y rencontrer des agents publics engagés dans les établissements scolaires et périscolaires de la ville.

Après avoir visité l'école maternelle du bois Blanchard, la ministre a échangé avec les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les agents d'entretien et les animateurs des accueils de loisir sans hébergement (ALSH), trois corps de métier qui gèrent les activités des enfants à l'école de 11h30 à 13h30. Elle a achevé son déplacement par une allocution présentant ses priorités en matière de "fonction publique" place de l'Hôtel de Ville.

Ce déplacement en terre sud-axonnaise avait une portée symbolique. «Il était essentiel pour moi d'être sur le terrain aux côtés de ceux qui participent à l'éducation et à l'accueil des enfants», décrit Annick Girardin. La réussite éducative des enfants se fait grâce à l'ensemble des adultes qu'ils côtoient chaque jour.» La ministre a d'ailleurs

rappelé qu'elle avait commencé sa carrière comme animatrice municipale en 1984 sur l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon.

À ses côtés tout au long de la rentrée scolaire, Jacques Krabal a souhaité une bonne rentrée à tous les agents de la ville et leur a donné un coup de chapeau : «Les médias mettent souvent en avant les enfants lors de la rentrée scolaire. Il faut aussi penser à ces personnes "de l'ombre", tous ces agents territoriaux qui contribuent à ce que cette reprise se passe dans les meilleures conditions possibles. Chacun a son rôle lors des journées d'école.»

À l'écoute des demandes de chacun, la ministre a répondu aux inquiétudes et aux questions des agents, sans langue de bois, alors que la fonction publique est en pleine mutation dans le cadre de la loi Notre. Morceaux choisis.

HARO SUR LES FONCTIONNAIRES

Les critiques à l'encontre des fonctionnaires n'ont jamais été aussi fortes, estime la ministre. Elle a voulu marquer le coup dans la Cité des Fables en visant à plusieurs reprises Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, déjà

en campagnes pour les prochaines élections présidentielles : «Selon les candidats aux primaires de droite, il faudrait toujours plus de service public avec moins de fonctionnaires. Eh bien ce n'est pas possible ! Les fonctionnaires sont des boucs émissaires. Mais où la droite va-t-elle supprimer des postes ? Dans l'éducation nationale ? Dans les hôpitaux ? Dans la sécurité publique ? Moi, je défendrai la fonction publique à chaque fois qu'elle est attaquée à tort. Mais dans le même temps, je demande l'exemplarité. C'est la condition pour redonner confiance aux citoyens.»

DÉGEL DU POINT D'INDICE

Annick Girardin a annoncé début mars, au terme d'une réunion avec les syndicats et les employeurs de la fonction publique, la fin du gel du point d'indice. La revalorisation de 1,2% sur les salaires se fera en deux temps : +0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017. «Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, c'est le maximum que le gouvernement pouvait faire. Je rappelle que ce point d'indice n'a plus bougé depuis 2010. Il y aura une nouvelle réunion sur ce point à l'issue de l'élection présidentielle.»

EVOLUTION DE CARRIÈRE

«C'est important qu'on puisse donner une perspective d'évolution de carrière pour les agents. Chaque fonctionnaire doit pouvoir faire un bilan de ses compétences et avoir accès s'il le souhaite à une deuxième ou une troisième carrière. Il est tout à fait logique d'aller, au bout de quelques années, vers d'autres métiers. De la même façon, il ne doit pas y avoir de lutte entre le privé et le public. Il faut améliorer les passerelles entre fonction publique territoriale, et la fonction publique de l'Etat et le secteur privé.»



Annick Girardin a fait plusieurs annonces, notamment sur le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires..



Les agents du personnel ont profité de la présence de la ministre pour échanger sans langue de bois.

Départ d'Emmanuel Macron, présidentielle de 2017... l'avis d'Annick Girardin

Le congrès national du 2, 3 et 4 septembre décisif pour la présidentielle de 2017

«Le Congrès national du Parti Radical de Gauche se tiendra les 2, 3 et 4 septembre à La Rochelle. C'est l'occasion pour les militants de choisir celui ou celle qui présidera le PRG pour les trois années à venir. Au-delà de cette élection, il s'agira de construire collectivement la stratégie qui sera celle du PRG pour 2017, année de l'élection législative et présidentielle. Si le PRG et le Parti socialiste ont la même ligne politique, alors nous ferons cause commune auprès d'un seul candidat. S'il décide de se présenter, François Hollande est le candidat légitime de la gauche.»

Le PRG soutient François Hollande, mais garde son indépendance

«Le PRG s'est engagé auprès de François Hollande. On lui sera fidèle jusqu'à la pro-

chaine élection présidentielle, tout en se faisant entendre s'il y a des désaccords. Les radicaux de gauche avalent d'ailleurs menacé de quitter le gouvernement lors de la mise en place de la loi NOTRe en 2014.»

Départ d'Emmanuel Macron du gouvernement, une décision logique

«Quand on est ministre, qu'on défend des dossiers, c'est pénible d'être questionné à chaque intervention médiatique sur l'avenir politique de son collègue. Emmanuel Macron a créé un parti et souhaite s'exprimer sur les sujets qui seront abordés lors de la campagne pour la présidentielle, il devait donc faire un choix. Je suis heureuse de sa décision de quitter le gouvernement. Cette clarification, je lui avais demandé. Il s'est lancé dans la bataille pour les présidentielles, je lui souhaite bonne chance.»

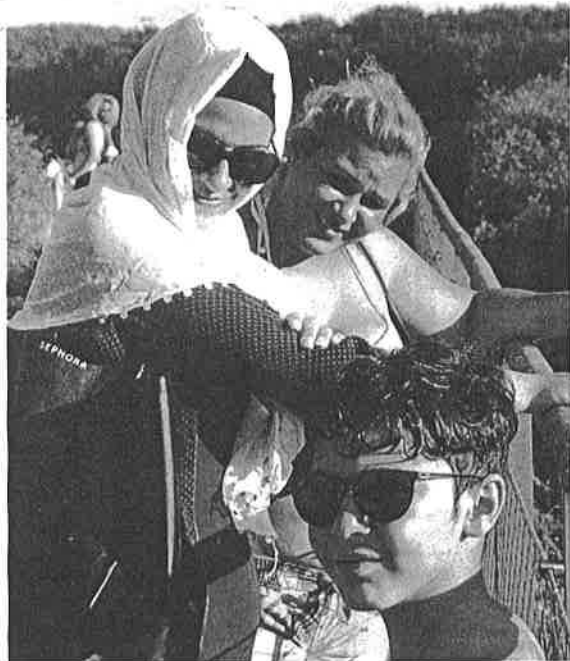


Jacques Krabal a félicité la ministre pour son action envers les fonctionnaires territoriaux, hospitaliers, et de l'Etat.

LAC DE MONTAMPTÉUIL

A AxoPlage, le burkini est absent, pas le hijab

Je ne porte pas le burkini, car je ne me baigne pas



Saïda et Khadija sont sœurs : l'une voilée, l'autre en bikini.



La famille Chaty. Sara porte le hijab. Son mari ne l'a pas obligée, mais est content de ce choix.

En se pointant à Axoplage, au lendemain de la suspension par le conseil d'Etat de l'arrêt anti-burkini pris par le maire de Ville-neuve-Loubet, on s'est dit qu'il y avait davantage de possibilités de croiser de jeunes - ou moins jeunes - femmes musulmanes, porteuses dudit vêtement de bain, au bord du lac de Montamptéuil. Ce ne fut pas le cas, samedi 23 août. Tout juste a-t-on aperçu trois femmes porteuses de la djellaba et du foulard enveloppant la tête (l'ensemble est appelé le hijab), que nous nous sommes empressés d'interroger sur la polémique du burkini. Une discussion "sans faire d'amalgame", puisque désormais, il faut le préciser à chaque fois, selon les chevaliers blancs qui s'offusquent qu'on évoque un tel sujet, au risque de "jeter l'opprobre sur toute une communauté qui n'a rien à voir avec les attentats"...

Par ce chaud soleil, les dames ou familles interrogées, réfugiées sous leur parasol, n'ont pas demandé qu'on les laisse tranquilles. Bien au contraire, toutes et tous avaient envie de s'exprimer sur le sujet.

Saïda et Khadija, deux sœurs rémoises, sont de ces femmes qui tiennent à leur liberté de parole. L'une porte le hijab, l'autre est en bikini jaune. En tant que femmes, toutes deux musulmanes, elles estiment qu'on peut porter, et donc montrer, ce qu'on veut. « Depuis les attentats de Nice, on subit davantage de regards. J'ai même été agressée dans le centre-ville de Reims, par une dame qui me reprochait d'être habillée comme ça », explique Saïda. Et la polémique sur le burkini ? « C'est n'importe quoi », répond Saïda, qui n'a pas l'intention de le porter, vu qu'elle ne veut plus



Kathleen, Allison et Aurélie, trois copines, se moquent de cette polémique et préfèrent bronzer plutôt qu'en discuter.

se baigner en public.

C'est aussi le choix de Sara Chaty, venue en famille avec son mari Aziz et leurs deux enfants en bas âge. Originaires du Maroc, ils habitent également Reims et sont mariés depuis quatre ans. « Je ne viens pas ici pour me baigner, car je peux me baigner chez moi, dit-elle. Je suis à l'aise comme ça. Pas besoin d'aller dans l'eau. Il y a près de deux ans, j'ai décidé de porter le hijab, par choix personnel. Il fait chaud, c'est vrai, mais je l'ai choisi. » Son mari Aziz précise qu'il ne l'a pas forcée à changer d'habitude vestimentaire, reconnaissant tout juste « que ça m'a fait plai-

sir, quand elle me l'a dit ». Sara poursuit : « Je n'entends pas de remarque, mais je sens juste les regards des gens. » Aziz : « Et moi, je n'ai rien contre les femmes qui se mettent en bikini. Ça ne me fait ni chaud, ni froid. Elles font ce qu'elles veulent. »

Plus loin, on rencontre un groupe de jeunes Axonais. « Je suis originaire du Maroc, dit l'un d'eux. C'est comme si, là-bas, on empêchait une touriste de se mettre en bikini. Au Maroc, il y a du nudisme. » « C'est un faux débat, poursuit un autre. Pourquoi on en parle maintenant ? » « Parce que c'est nouveau », lui répond-on. « Je ne sais même pas ce que c'est, un burkini... »

ajoute-t-il, pour minimiser l'importance du sujet. « C'est un maillot de bain qui recouvre tout le corps de la femme... », essaie-t-on. « C'est l'invention d'une Australienne convertie, complète l'interlocuteur, qui en sait plus qu'il ne le prétend. Et de toute façon, selon la tradition musulmane, on ne doit pas voir la forme des corps. Donc, ce vêtement ne convient pas. »

La discussion tourne court et passe à quelque chose de beaucoup plus léger : la drague. « Mais on s'en fout de ton reportage, intervient un des jeunes, âgé de 20 ans. Aide-moi plutôt à draguer des meufs. Avec ton appareil photo, on leur dit qu'on

fait une enquête, ce sera plus facile pour brancher. »

Allez, essayons de lui donner un coup de main, à ce sympathique garçon (je crains, en fait de ne pas l'aider beaucoup). Il aperçoit un groupe de jeunes filles aux deux-pièces multicolores. « B'jour, mesd'moiselles, ça vous dit de répondre à des questions sur le burkini ? » Les filles abordées ne font même pas semblant de sourire, déjà souillées. « Non, c'est vrai, j'ai la carte de presse », dis-je. Et alors, cette polémique sur le burkini ? « On n'a pas suivi. » Et elles se remettent à bronzer.

POLITIQUE

Le premier jour du reste de sa vie

Après sa démission du gouvernement, que peut devenir Emmanuel Macron ? Que peut-il changer dans la politique ?

Emmanuel Macron présentait avant-hier sa démission du gouvernement. Hier, il transmettait son ministère à son successeur. Aujourd'hui, il commence une nouvelle vie. Alors, Châlons, et sa foire, lieu de naissance d'un homme d'État ? A priori, Macron ne devrait pas annoncer sa candidature à la présidentielle aujourd'hui. Il n'empêche. L'inflexion qu'il vient de donner à sa vie peut-elle bouleverser le pays ?

1 **QUÊTE ?** L'Amiénois n'a désormais plus d'autres activités que son mouvement lancé en avril. « Il est parti pour satisfaire ses ambitions tant il se croit animé d'un destin supérieur, celui d'incarner une France modernisée », tranche Jean-Pierre Bouquet, maire (PS) de Vitry-le-François. Pour d'autres, c'est moins clair... « On se demande où il veut aller », s'interroge Rudy Namur, conseiller départemental (PS) de la Marne qui n'a qu'une certitude : « Il a pris le melon, il veut exister. » Rémi Lefebvre, professeur de sciences politiques à Lille et spécialiste du PS, estime que « même lui ne doit pas savoir où il veut aller ! » L'analyste politique argumente : « Macron est libre, limite dilettante, amateur en

« La politique, ce n'est ni son métier, ni son destin. Il jouit de cela »

Rémi Lefebvre,
professeur de sciences politiques

politique... On sent un côté ludique, de personnage romanesque en dehors du jeu politique. Pour lui, c'est une aventure, il n'a rien à perdre, il peut retourner dans le privé quand il veut. La politique, ce n'est pas son métier, ni son destin. Il jouit de cela. Il n'a de compte à rendre à personne alors il prend les choses chemin faisant... » Un avis que ne partage pas Jacques Krabal, député-maire (PRG) de Château-Thierry. « sensible à son discours » qu'il analyse comme étant « de faire travailler ensemble les progressistes pour le bien de notre pays ».

2 **REUSSITE ?** Là, les avis sont unanimes... C'est un grand non ! « Il fera 2 ou 3% », annonce déjà Gérard Berthiot (Châlons), membre du bureau national du PS. « Il est dans un triangle des Bermudes, ni à droite, ni à gauche. Il va



L'ancien ministre de l'Économie sera aujourd'hui à la foire de Châlons. AFP

plonger. Et puis la droite a déjà assez de candidats », persifle-t-il. Les arguments expliquant que Macron va se fracasser pleuvent. « Il ne peut y arriver sans parti ! On connaît tous des gens qui ont voulu créer le leur et dont on n'entend plus parler », assène Annie Gêrardin, première secrétaire PS de la Marne. « Comment va-t-il financer sa campagne ? Nous ne sommes pas aux États-Unis », interroge Jean-Pierre Bouquet avant d'asséner que « c'est un enfant gâté lancé dans une tentative à laquelle je ne prédis pas un futur ».

Pire, Emmanuel Macron « n'est qu'une construction médiatique. Il n'a aucune vision précise de la France », commente Florian Lecoultre, premier secrétaire PS des Ardennes. Un seul y croit, Jacques Krabal : « Il peut rassembler pour être celui qui stoppera l'alternance qui pourrait nous amener le FN un jour. » Mais le député de l'Aisne y met un bémol : « J'attends ses propositions. » L'absence de position, sans parler de programme, en dehors de l'économie, ne joue pas en faveur de Macron.

3 **DESTIN RATÉ ?** Du coup, certains voient en lui « le phénomène que chaque période a engen-

dré », comme le résume Jean-Pierre Bouquet, de Jean Lecanuet à Jean-Jacques Servan-Schreiber, de Jacques Delors à Nicolas Hulot. Ces personnes ont voulu ou cru incarner une rupture, bénéficiant d'une forte sympathie dans l'opinion. Sans se présenter à la présidentielle ou sans accéder à l'Élysée, Rémi Lefebvre dessine une porte de sortie : « Si Juppé est élu à 70% face à Marine Le Pen, Macron peut alors être son Premier ministre d'ouverture... » Dans l'entourage du maire de Bordeaux, certains sursautent...

4 **BAZAR À GAUCHE ?** Alors qu'Arnaud Montebourg et Benoît Hamon se sont annoncés officiellement, que François Hollande ne le fera pas avant décembre, cette quasi-candidature va-t-elle influencer la campagne à gauche ? « Cela ne remet pas en cause la candidature de Hollande. Il doit réunir son socle avant d'y aller. Macron ce n'est pas son socle », analyse Jean-Pierre Bouquet en vieux briscard. Florian Lecoultre y voit à l'inverse « la preuve du total isolement de Hollande, coupé de ses ailes. Je ne sais pas comment Hollande peut être candidat ou tenter de l'être ».

POLITIQUE

Hollande demande au gouvernement de jouer « collectif »

Le président a appelé hier les membres du gouvernement à être « engagés » dans une « action collective », lors du premier Conseil des ministres de l'après-Macron.

François Hollande « a appelé tous les membres du gouvernement à être engagés » dans l'action de l'exécutif et ce « dans un esprit collectif », soulignant que « rien n'est possible sans une action collective », a déclaré, hier, le porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll. Pressé de questions sur la trahison qui serait reprochée par certains à Emmanuel Macron, ce proche de François Hollande a tout juste lâché qu'« on ne peut pas dire qu'il y ait eu de la solidarité, par définition, puisqu'il quitte le gouvernement ». Fidèle des fidèles du chef de l'État, Michel Sapin succède à Emmanuel Macron, ajoutant à son portefeuille des Finances celui de l'Économie. « Je me devais de prendre la mer », s'est justifié l'ex-ministre lors d'une passation de pouvoir aigre-douce à Bercy, tandis que Michel Sapin lui lançait : « Bonne chance (...) Je souhaite que la bonne chance pour toi soit une bonne chance pour nous tous. » Outre Emmanuel Macron, une autre personnalité était absente hier à la table du Conseil des ministres : George Pau-Langevin, ex-

Une ambiance plombée par le départ fracassant de Macron qui incarnait le renouveau du projet politique de la gauche gouvernementale

ministre des Outre-Mer qui a quitté le gouvernement pour « raisons personnelles ». L'ancienne secrétaire d'État à l'Égalité réelle Ericka Bareigts a pris sa succession. Point de figures nouvelles donc, mais une ambiance plombée par le départ fracassant d'un ministre qui incarnait le renouveau du projet politique de la gauche gouvernementale. Plusieurs membres du gouvernement ne se sont pas privés de critiquer la décision de M. Macron, au moins à mots couverts. Le jeune ministre est « parti pour convenances personnelles » car il veut « être candidat », a dénoncé sur Europe 1 Stéphane Le Foll. La ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem s'est dite « très dubitative » sur ce départ « dans un moment qui est si difficile pour les Français ». De son côté le patron des députés PS Bruno Le Roux a dénoncé « un facteur de confusion supplémentaire ». Pour

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

| | |
|--|--|
| Président de la République François Hollande | Premier ministre Manuel Valls |
| Affaires étrangères et dev. international Jean-Marc Ayrault | Environnement, énergie et mer Ségolène Royal |
| Éducation nationale, ens. sup. et recherche Najat Vallaud-Belkacem | Économie et finances Michel Sapin |
| Affaires sociales et santé Marisol Touraine | Défense Jean-Yves Le Drian |
| Garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas | Travail, emploi, formation pro. et dialogue social Myriam El Khomri |
| Aménagement du territoire, ruralité et collectivités terr. Jean-Michel Baylet | Intérieur Bernard Cazeneuve |
| Agriculture, agroalimentaire, forêt, porte-parole Stéphane Le Foll | Logement et habitat décent Emmanuelle Cosse |
| Culture et communication Audrey Azoulay | Famille, enfance, droits des femmes Laurence Rossignol |
| Fonction publique Annick Girardin | Ville, jeunesse et sports Patrick Kanar |
| Outre mer Ericka Bareigts | |

Stéphane Le Foll, cependant, cette « profusion de candidatures », avec celles de Benoît Hamon, Arnaud Montebourg et Marie-Noëlle Liemann, « n'empêchera pas François Hollande d'être candidat ».

POLITIQUE

Au Medef, le défilé des candidats de droite

À trois mois de la primaire, les candidats de droite ont fait cette semaine un détour par l'université d'été du Medef, l'occasion de convaincre sur l'économie, un thème que la plupart d'entre eux veulent voir figurer en bonne place dans leur campagne. Si Nicolas Sarkozy veut axer sa campagne sur l'« autorité » et l'« identité », François Fillon, Alain Juppé et Bruno Le Maire misent clairement aussi sur l'économie. Tous veulent supprimer l'ISF, sortir des 35 heures, baisser les charges, relever l'âge légal de départ à la retraite, couper drastiquement dans les dépenses publiques (entre 85 et 110 milliards d'euros), remettre la TVA compétitivité, diminuer le nombre de fonctionnaires. Ils défendent tous des propositions d'inspiration libérale, avec des nuances. « Ils convergent vers un certain pragmatisme et font tomber une série de



Pierre Gattaz, le patron des patrons, et Nicolas Sarkozy, hier à Jouy-en-Josas. AFP

tabous, comme l'ISF », se réjouit Pierre Gattaz, le dirigeant de l'organisation patronale, pour qui la question fondamentale est « la mise en œuvre » de toutes ces réformes. Hier, après un accueil chaleureux de la salle pour le

challenger Bruno Le Maire, Nicolas Sarkozy a reçu un accueil plus réservé de l'assistance à la mi-journée. Lui qui n'était pas venu depuis 2007, a décliné une à une ses propositions comme le retour à la défiscalisation

des heures supplémentaires, mesure emblématique de son quinquennat que François Hollande a supprimée à son arrivée.

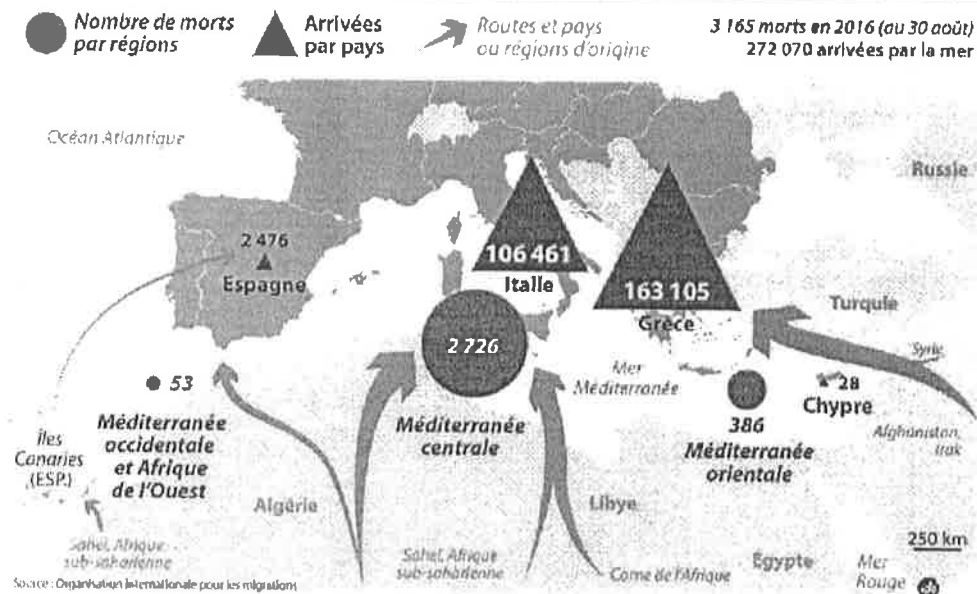
Créer une « rupture »
Premier à avoir fait le chemin, mardi, jusqu'à Jouy-en-Josas (Yvelines), François Fillon, l'ex-Premier ministre qui se disait en 2007 « à la tête d'un État en situation de faillite », a déjà dévoilé une grande partie de son programme économique. Ce programme parfois qualifié de « thatchérien » est généralement apprécié des patrons. Il veut notamment créer une « rupture » et « mettre le paquet sur la baisse des charges » pour ramener le chômage à 7%. Alain Juppé a lui aussi en ligne de mire l'ambitieux objectif du retour au plein-emploi. Le maire de Bordeaux a déjà détaillé ses propositions en la matière dans un livre en mal d'arriver.

POLITIQUE

L'Europe reste divisée sur l'accueil des migrants

Il y a un an, l'Allemagne décidait seule d'ouvrir ses portes aux Syriens. Depuis, l'UE a trouvé un consensus autour du verrouillage de ses confins.

MIGRANTS : LA DANGEREUSE TRAVERSÉE DE LA MÉDITERRANÉE



L'Europe est dans une situation qui n'est pas digne de l'Europe», expliquait Angela Merkel, la chancelière allemande, à la fin de l'été 2015 pour justifier son choix de ne plus renvoyer les demandeurs d'asile syriens fuyant la guerre vers leur pays d'entrée dans l'UE, comme le veut la règle. Accusée par certains d'avoir créé « un appel d'air » et fragilisé l'espace Schengen de libre circulation, applaudie par d'autres pour avoir pris la mesure du drame humain des réfugiés, la chancelière « avait peu de choix », estime Stefan Lehne, expert à la fondation Carnegie Europe. « À ce moment, les États membres de l'UE étaient complètement divisés » et « une situation de chaos » se profilait, poursuit-il.

Après des mois de déchirements, les pays de l'UE ont finalement réussi à trouver, à partir de fin 2015, un « nouveau consensus pour réduire drastiquement le nombre d'arrivées » de migrants, qui a « restauré la capacité de l'UE à bâtir une action commune », selon M. Lehne. Cette convergence s'est traduite par l'adoption en un temps record d'un nouveau corps européen pour protéger les frontières extérieures de l'UE. Il devrait être opérationnel d'ici fin 2016 et pourra envoyer jusqu'à 1 500 gardes-frontières en quelques jours dans un pays débordé. Elle a aussi permis la fermeture de la route des Balkans et la conclusion d'un accord migratoire controversé avec la Turquie, suivies à partir du printemps 2016 d'une chute massive du nombre d'arrivées en Grèce par la mer Égée.

Plus de 850 000 personnes ont essayé de traverser la Méditerranée depuis la Turquie en 2015

Après les plus de 850 000 traversées depuis la Turquie en 2015, et les quelque 1 700 arrivées quotidiennes juste avant le pacte du 18 mars avec Ankara, les chiffres sont passés à quelques dizaines par jour dans les semaines suivantes. L'UE se tourne désormais vers l'Afrique, dont les côtes sont redevenues le principal axe de passage clandestin vers l'Europe, et s'apprête à proposer des investissements massifs à certains pays, contre l'engagement de freiner les migrations.

57 000 demandeurs d'asile sont toujours bloqués en Grèce

Si les Européens s'entendaient dans le futur avec la Libye, d'où viennent une grande part des migrants gagnant l'Italie (plus de 112 000 de janvier à août), « alors on pourrait dire que "l'Europe forteresse" est devenue une réalité », estime Demetrios Papademetriou, président de l'institut Migration Policy Europe. Selon Yves Pascouau, directeur à l'European Policy Center et spécialiste des questions migratoires, « l'idée de couper les routes migratoires, en termes de réalpolitik, a effectivement fonction-

né ». Mais l'accord avec la Turquie est « fragile », politiquement et juridiquement, souligne le chercheur, et « on n'a toujours pas réussi à dépasser les divisions entre États membres » sur l'accueil des réfugiés et l'harmonisation du patchwork du droit d'asile dans l'UE.

Le plan temporaire de « relocalisation » de réfugiés depuis la Grèce et l'Italie vers d'autres pays de l'UE, censé incarner la solidarité européenne, s'est en effet embourbé. En un an, il a concerné moins de 4 500 personnes, sur 160 000 prévues d'ici septembre 2017, alors que quelque 57 000 demandeurs d'asile sont toujours bloqués en Grèce. Parmi ses détracteurs les plus virulents, la Hongrie et la Slovaquie ont même décidé d'attaquer devant la justice européenne ce mécanisme, obligatoire pour tous depuis son adoption en septembre 2015 par la majorité des États membres.

Ces résistances laissent présager des débats compliqués sur la réforme actuellement en chantier du règlement Dublin, qui détermine les règles de répartition des demandeurs d'asile dans l'UE. La Commission européenne a proposé d'instaurer de manière pérenne un mécanisme de répartition automatique des demandeurs d'asile, activé dans des cas exceptionnels. Les pays refusant de respecter leur quota d'accueil devraient payer 250 000 euros par personne non accueillie. Cette proposition a essuyé de vives critiques, venant sans surprise des pays déjà hostiles aux « relocalisations ».